



Ottawa, Canada

Première mondiale: inauguration d'un essai pilote du système Télidon	1
Canadien à un poste international	2
Déclaration en faveur de Sakharov	3
Le Canada prend part à un programme spatial européen	3
Ambassade du Canada en Iran	3
Secours au Kampuchea	3
Nouvelles nominations à l'Ordre du Canada	4
Prix du gaz naturel	4
Loto Canada, art et culture	4
Ventes de grain à l'URSS	5
L'Insta-Pulse, nouvel indicateur de pulsations cardiaques	5
Subventions d'autodéveloppement aux coopératives du Nord	5
Un parc historique québécois reçoit le prix d'Héritage Canada	6
Nouvelle version de Canadiana	6
La culture des huîtres dans l'Île-du-Prince-Édouard	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
Le vitrail de père en fils	8

Première mondiale: inauguration d'un essai pilote du système Télidon

Le premier essai du nouveau système vidéotex canadien, Télidon, a commencé le 31 janvier en Ontario. Il s'agit d'une première mondiale.

En effet, le ministère fédéral des Communications (MDC) et l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (OTEO) ont annoncé ce jour-là le lancement d'un programme d'une durée d'un an, qui comprendra des essais techniques en milieu réel, ainsi que l'étude et la mise au point de diverses utilisations des modes de radiodiffusion et de dialogue avec Télidon à des fins éducatives.

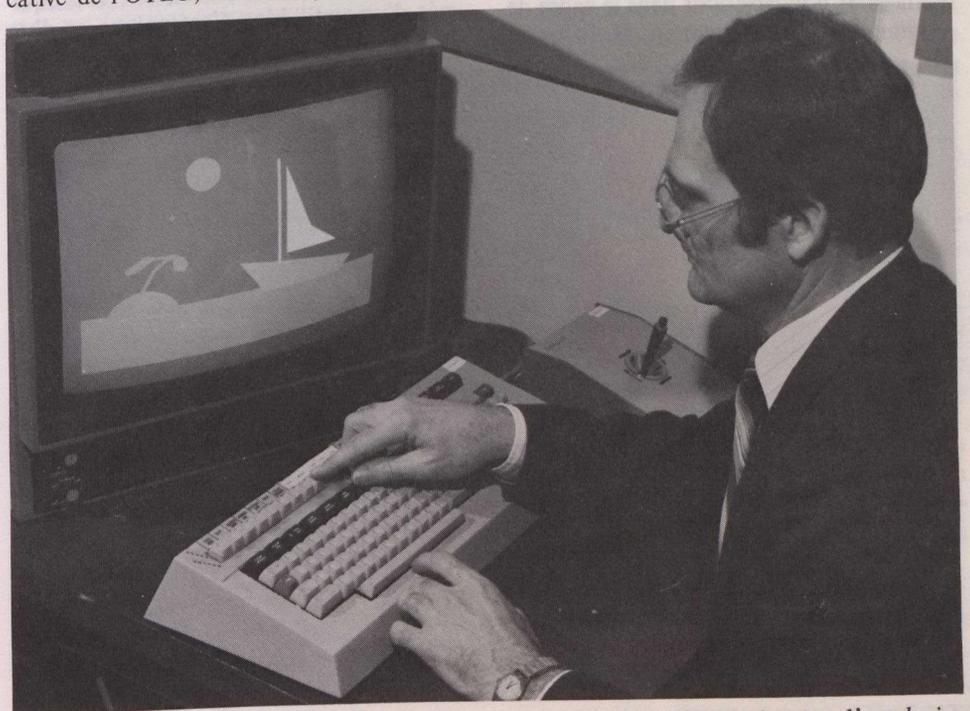
D'ici au printemps, 55 terminaux fournis par le Ministère seront installés dans toute la Province, principalement dans des écoles, dans des collèges communautaires, dans des universités, dans des bibliothèques et chez quelques particuliers.

TV Ontario, réseau de télévision éducative de l'OTEO, diffuse déjà sans inter-

ruption, à titre expérimental, 35 "pages" de documents et de graphiques Télidon. Ces renseignements codés sont compris dans une partie inutilisée du signal de télévision, qui se présente sous forme d'une ligne noire horizontale, située en dehors de l'image normale. Les premières démonstrations publiques de ce système Télidon en mode de radiodiffusion ont débuté au cours d'une conférence sur la télévision, tenue les 1er et 2 février à Toronto par la Society of Motion Picture and Television Engineers.

Le système ne nécessite aucune ligne téléphonique ni liaison par câble. Les renseignements sont tout simplement diffusés en direct sans interruption. S'aidant d'une page "index", les utilisateurs appuient sur les touches correspondant aux numéros des pages désirées et attendent quelques secondes que ces pages soient réémises et affichées sur leurs écrans.

Cet essai "en mode de radiodiffusion"



Télidon permettra à ses utilisateurs, équipés d'un petit bloc électronique et d'un clavier de poche reliés à leur téléviseur, d'extraire un nombre illimité de pages d'information.

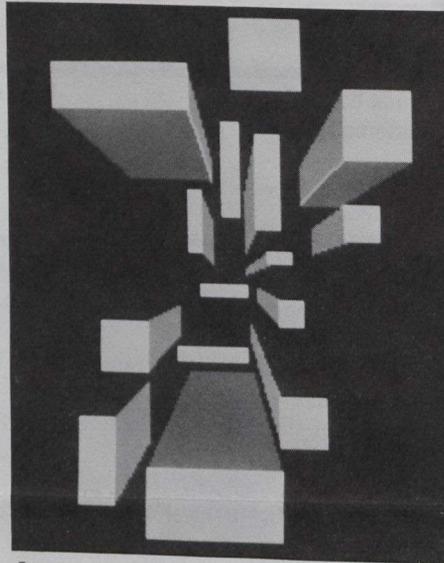
C'était cette semaine...

Le 11 février 1922 l'on annonçait, à Toronto, la découverte de l'insuline par le Dr Charles Best et le Dr Frederick Banting.

Le ministère des Communications prépare une série d'importantes démonstrations du système Télidon aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, le Canada participera à une conférence sur la technologie des vidéotex, *Viewdata/80*, qui se tiendra à Londres du 26 au 28 mars prochain. Les délégués canadiens à cette conférence présenteront des exposés techniques et feront la démonstration du système Télidon. Aux États-Unis, des démonstrations seront organisées, entre février et mai, à l'intention de représentants des secteurs du téléphone, de la câblodistribution, de la radiodiffusion et de la presse, dans quatre grandes villes, à savoir: San Francisco, du 25 au 29 février; New York, du 19 avril au 9 mai; Dallas, du 16 au 22 mai; et Chicago, du 13 au 20 juin.

du système Télidon se déroulera simultanément à "son fonctionnement en mode de dialogue", mieux connu du public, et dont l'OTEO désire faire l'évaluation. Chacun des 55 terminaux faisant l'objet de l'expérience du Ministère et de TV Ontario pourra "extraire" des pages du fichier diffusé de façon continue ou en commander d'autres de l'ordinateur, au moyen du réseau téléphonique.

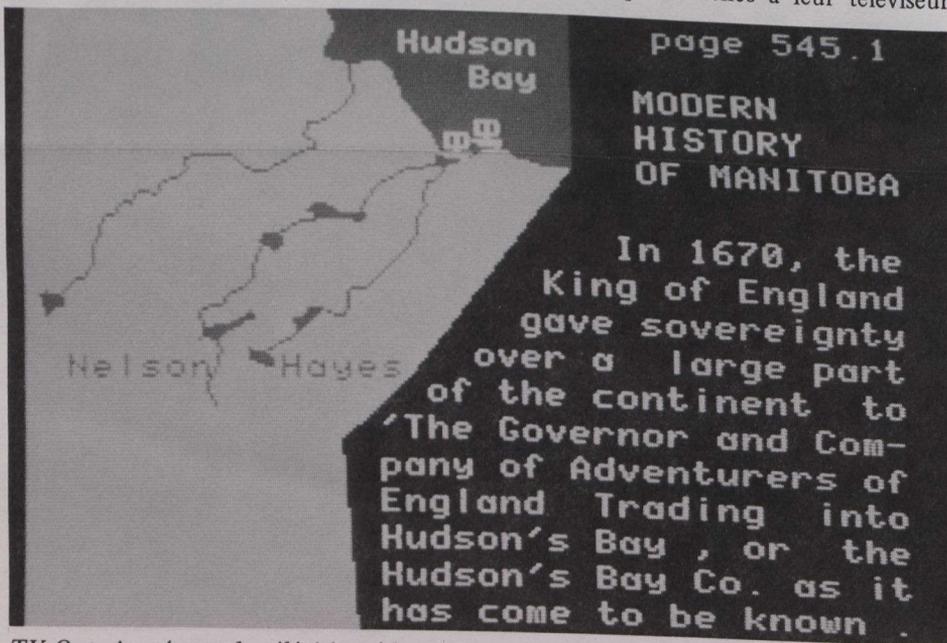
Les utilisations éducatives qui seront étudiées comprendront la transmission de données et d'illustrations dans le cadre de programmes d'enseignement, la diffusion



Le système diffuse aussi des graphiques.

de bibliographies, de descriptions de cours, de renseignements sur les carrières, du répertoire des émissions de TV Ontario, de la liste d'ensembles didactiques et de questions à l'intention des téléspectateurs. Des services d'information d'ordre plus général, qui feront également l'objet d'une évaluation, comprendront les informations, la météo, la chronique des voyages, les spectacles et d'autres guides, les services de renvois et d'autres index "classifiés".

Un système opérationnel Télidon permettrait à ses utilisateurs, une fois équipés d'un petit bloc électronique et d'un clavier de poche reliés à leur téléviseur



TV Ontario, réseau de télévision éducative de l'OTEO, diffuse déjà sans interruption 35 pages de documents et de graphiques Télidon.

noir et blanc ou couleur, d'extraire un nombre potentiellement illimité de pages d'information emmagasinées dans des banques de données éloignées. Les terminaux Télidon pourront éventuellement mettre deux personnes (ou un groupe de personnes) en communication et servir à l'exécution d'opérations complexes de traitement de l'information.

De 1979 à 1982, le gouvernement consacrera \$9 millions à d'autres expériences pilotes du système Télidon, ainsi qu'à son développement et à son exploitation par l'industrie canadienne.

Parmi les autres essais prévus, plus tard au cours de l'année, mentionnons l'utilisation de Télidon au moyen du téléphone, de fibres optiques et des systèmes classiques de télévision par câble.

Canadien à un poste international

Une organisation internationale pour la liberté de l'information, présidée par un Canadien, a été mise sur pied à Londres en Angleterre.

Dans le premier numéro de *Newsletter*, publication de la Commission mondiale pour la liberté de l'information, on peut lire que M. Gerald Baldwin, député progressiste conservateur de Peace River (Alberta) est président de l'Organisation.

Quatre autres Canadiens, le sénateur John Godfrey et l'ex-sénateur Eugene Forsey, M. Peter Grant, de l'Association du barreau canadien, et M. Richard MacDonald, de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens font partie des vice-présidents.

Les membres du premier Conseil d'administration appartiennent aux États-Unis, au Canada, à l'Australie, à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne de l'Ouest, au Danemark et à l'Afrique du Sud. On prévoit d'y nommer également des représentants de la Suisse, de l'Italie, de la France, de la Suède, de la Norvège, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg.

"Il est indispensable pour toute démocratie, quelle qu'elle soit, que la population puisse avoir accès librement à toute l'information, exception faite de certains cas clairement définis, note M. Baldwin. Il s'agit-là d'un élément essentiel au bon fonctionnement des gouvernements".

M. Baldwin croit qu'une commission internationale est d'une importance capitale.

L'Association du barreau canadien a

indiqué que le projet de loi de la Commission royale d'enquête sur l'administration du gouvernement de l'Australie lui avait été d'une grande utilité pour préparer son projet de loi sur la liberté de l'information.

M. Baldwin souligne que ce genre d'hybridation des idées, des projets de lois, des lois, des documents de politique, etc. peut être extrêmement utile car elle évite de nombreux chevauchements et fait gagner du temps.

Déclaration en faveur de Sakharov

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a fait, le 23 janvier, la déclaration suivante à propos de la détention et de "l'exil interne" de l'éminent physicien soviétique Andreï Sakharov:

"Le gouvernement canadien condamne le geste posé par le gouvernement de l'URSS qui a sommairement dépouillé Andreï Sakharov de tous ses honneurs soviétiques et condamné ce physicien de réputation internationale à l'exil à l'intérieur même de son pays. M. Sakharov est un membre émérite de l'Académie des sciences de l'URSS et l'un des grands défenseurs des droits de la personne en Union soviétique. Lauréat du prix Nobel de la paix, il est admiré de par le monde pour son dévouement à la cause des libertés fondamentales et pour ses efforts humanitaires en faveur des dissidents soviétiques et de leurs familles.

"Andreï Sakharov a d'innombrables admirateurs au Canada, dévoués comme lui à la primauté de la loi et au respect de la dignité humaine. Si son bannissement revêt autant de gravité, c'est que partout en Europe et en Amérique du Nord, l'attention est braquée sur son intervention en faveur des droits de la personne en URSS. Par leur geste, les autorités soviétiques ont indiqué qu'elles n'entendaient plus tolérer la dissidence et qu'elles interdisaient à Andreï Sakharov un rôle qui en avait fait le porte-étendard d'innombrables milliers d'être humains, aussi bien en Union soviétique qu'ailleurs dans le monde. Son sort ne peut donc manquer de préoccuper au plus haut point toutes les sociétés libres.

"C'est pourquoi le gouvernement canadien demande aux autorités soviétiques de restituer à M. Sakharov les honneurs qu'on lui a retirés et de lever l'interdiction dont on l'a frappé."

Le Canada prend part à un programme spatial européen

Le ministère des Communications participera à la phase conceptuelle d'un programme de mise au point du futur satellite lourd polyvalent (le *L-SAT*) de l'Agence spatiale européenne (ASE).

Les dépenses canadiennes pourraient s'élever à \$2 000 000, soit environ 10 p. cent du coût total de cette première phase. Le futur satellite de l'ASE est destiné à un ensemble de recherches appliquées, en particulier en matière de télécommunication. La British Aerospace agira à titre de maître d'oeuvre de ce programme. Une fois la phase de mise en oeuvre approuvée par l'ASE, c'est vraisemblablement la fusée *Ariane III* de l'Agence spatiale européenne qui lancera le *L-SAT* en 1983.

La participation canadienne au programme *L-SAT* permettrait de mettre

définitivement à la disposition de l'industrie canadienne un satellite lourd capable d'emporter des charges utiles permettant de futures expériences en télécommunication, comme la radio-télédiffusion en direct par satellite. En outre, l'exploitation commerciale du *L-SAT* par l'Europe pourrait se traduire ultérieurement par des ventes substantielles de sous-systèmes et de services d'appui canadiens.

Parlant de cette participation canadienne, M. L.D. Clarke, président de la SPAR Aerospace Ltd., dont le siège est à Toronto, a déclaré: "La SPAR se félicite de cet accord qui devrait lui ouvrir au cours des dix prochaines années une vaste gamme de nouvelles possibilités au sein des marchés national et international de la télécommunication par satellite".

Ambassade du Canada en Iran

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé, le 28 janvier, la cessation temporaire des activités de l'ambassade du Canada à Téhéran et le départ d'Iran de l'ambassadeur, M. Kenneth Taylor, ainsi que de tout le personnel canadien.

Par la suite, le 29 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a précisé que cette décision avait été prise parce que, pour avoir aidé des diplomates américains, le personnel de l'ambassade se trouvait en danger.

Quatre Américains (et les épouses de deux d'entre eux) qui n'étaient pas dans les locaux de l'ambassade des États-Unis lorsque, le 4 novembre dernier, les étudiants islamiques y avaient fait irruption, se réfugièrent à l'ambassade du Canada. Ils ont séjourné depuis à la résidence de diplomates canadiens.

Chaque jour qui passait pouvait élever le secret et mettre la vie des Canadiens et des Américains en danger. L'on décida donc de fermer temporairement l'ambassade et, le 28 janvier, les six Américains ont quitté Téhéran par des vols réguliers.

Le Canada ne rompt ni ne suspend pour autant ses relations avec la République islamique d'Iran et les rapports bilatéraux se poursuivront par le truchement de l'ambassade d'Iran à Ottawa, ainsi que par des visites périodiques qu'effectueront les diplomates canadiens en Iran.

Secours au Kampuchea

Le ministre d'État responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Martial Asselin, a annoncé récemment l'octroi d'une somme additionnelle de \$10 millions provenant d'un crédit supplémentaire accordé à l'Agence pour 1979-1980.

Cette somme vise à honorer l'engagement pris par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux secours d'urgence au peuple kampuchéen (New York, novembre 1979).

Conformément aux engagements pris, ces fonds seront mis à la disposition, durant la présente année fiscale, du Comité international de la Croix-Rouge (CIRC), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Haut-Commissaire aux réfugiés des Nations Unies (HCR).

Ils serviront aussi à la réalisation de divers projets d'organisations non gouvernementales canadiennes qui travaillent tant au Kampuchea qu'en Thaïlande.

Cette contribution, qui s'ajoute aux \$5 millions déjà consentis aux diverses organisations internationales responsables des secours aux Kampuchéens, portera la contribution du Canada à \$15 millions.

Nouvelles nominations à l'Ordre du Canada

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a accordé l'Ordre du Canada à 60 Canadiens. La liste comprend deux Compagnons (C.C.), 19 Officiers (O.C.) et 39 membres (C.M.).

Les deux Compagnons nommés sont:
 — Mlle Lotta Hitschmanova, fondatrice et directrice générale du Comité du service unitaire (CSU) du Canada. Née en Tchécoslovaquie, Mlle Hitschmanova a quitté son pays natal en 1938. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle s'est occupée de réfugiés en France puis elle a immigré au Canada en 1942. Trois ans plus tard, elle fondait une branche du CSU au Canada afin de venir en aide aux enfants européens victimes de la guerre. Aujourd'hui, le CSU Canada appuie plus de 80 programmes en Asie et en Afrique.
 — Sir William Samuel Stephenson. Nom de code: Intrepid. Né à Point Douglas, près de Winnipeg (Manitoba), Sir William Stephenson participa à la Première Guerre mondiale. Un procédé qu'il inventa pour transmettre des photographies par ondes hertziennes le rendit millionnaire avant l'âge de 30 ans.

En 1940, Sir William se rendit aux États-Unis pour établir des relations de la plus haute importance entre les Secret Intelligence Services (services secrets britanniques) et le FBI. L'une de ses plus importantes missions fut de persuader les Américains que la Grande-Bretagne pouvait continuer la guerre et le ferait, et



Sir William Stephenson



Mlle Lotta Hitschmanova

c'est lui qui mena les négociations qui aboutirent, en 1940, au prêt de 50 destroyers américains aux Anglais. Les insignes services de Sir William pendant la guerre sont bien connus. Il est, entre autres, venu au Canada pour y établir des écoles de formation des services secrets d'Europe; il a créé le centre de formation des agents de renseignements d'Oshawa et participé à la création de groupes antifascistes auxquels nous devons la réussite du jour J. En 1945, le roi George VI le fit Chevalier, et il fut décoré de l'Ordre présidentiel du Mérite, décoration qu'on accordait pour la première fois à un non-Américain. Cette année-là, c'est grâce à Sir William Stephenson qu'Igor Gouzenko, attaché du chiffre de l'ambassade soviétique à Ottawa, réussit à passer à l'Ouest et survécut. C'est également grâce à lui que fut découvert le formidable réseau d'espionnage soviétique au Canada et aux États-Unis et que furent divulgués les secrets de la bombe atomique. Ses nombreux exploits pendant la guerre sont relatés dans plusieurs ouvrages dont le plus récent *Nom de code: Intrepid* de William Stevenson (1976) fut porté à l'écran.

Officiers de l'Ordre

Voici la liste des personnes qui ont été nommées Officiers de l'Ordre: M. Richard
 (suite à la page 8)

Prix du gaz naturel

Le prix du gaz naturel livré à Toronto a augmenté de 15 cents le 1er février 1980, passant ainsi à \$2,30 le million de Btu (British thermal units), et ce en vertu de l'accord Canada-Alberta sur la tarification du gaz naturel. Cet accord est prolongé jusqu'au 31 juillet de cette année. Selon les termes de l'accord, le prix du gaz naturel domestique augmentera un mois après toute augmentation prévue du prix du pétrole brut à la tête du puits. Le prix du pétrole domestique a augmenté de \$1 le baril le 1er janvier 1980, passant à \$14,75 le baril.

Le prix du gaz naturel destiné à l'exportation passera, le 17 février, de US\$3,45 par MMBtu à US\$4,47 par MMBtu; cette augmentation s'applique au gaz exporté en vertu de toutes les licences actuelles d'exportation, à l'exception de la licence GL-29. Celle-ci s'applique au gaz vendu dans le nord du Minnesota, où le prix des autres combustibles qui concurrencent directement le gaz naturel impose un prix d'exportation réduit. Les arrangements actuellement en vigueur continueront de s'appliquer aux contrats de livraison du gaz en période de pointe.

Cette dernière augmentation de prix générera des revenus annuels supplémentaires de \$985 millions, si les quantités de gaz exporté se maintiennent au niveau de 1978-1979. La valeur totale des exportations annuelles de gaz naturel sera d'environ \$4,3 milliards.

Loto Canada, art et culture

Le secrétaire d'État, M. David MacDonald, et le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, M. Steve Paposki, ont annoncé à la mi-janvier que le Cabinet, tout en entérinant les conditions de l'entente fédérale-provinciale sur le transfert de Loto Canada aux provinces, avait approuvé la répartition des recettes de la loterie à parts égales entre les arts et la culture, d'une part, et la condition physique et le sport amateur, d'autre part.

De la somme de \$24 millions que les provinces ont garanti au fédéral (et qui est indexée sur le coût de la vie), \$12 millions iront aux programmes des arts et de la culture, et le reste sera réparti de façon égale entre les programmes du sport amateur, de la santé et des loisirs.

Ventes de grain à l'URSS

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Don Mazankowski, et le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, ont publié une déclaration commune à l'appui des observations que le premier ministre a faites le 11 janvier au sujet des ventes de grain à l'Union soviétique.

Les Ministres ont souligné que l'Australie, le Canada et la Communauté économique européenne avaient convenu de ne pas remplacer le grain que les États-Unis devaient expédier à l'URSS, et que l'Argentine avait accepté de collaborer avec d'autres exportateurs afin d'éviter les perturbations des marchés du grain.

M. Mazankowski a indiqué que la Commission canadienne du blé étudiait la situation de ses ventes à l'URSS, y compris celles du secteur privé, afin de s'assurer que le Canada ne profite pas des mesures prises par les États-Unis et d'autres exportateurs.

En ce qui concerne les ventes ultérieures de la Commission canadienne du blé, M. Mazankowski a ajouté: "Les expéditions de blé en vertu du contrat actuel de la Commission seront terminées en mai et d'autres ventes sont prévues conformément à notre volume normal de vente".

Les Ministres ont relevé quelques ventes de seigle et de colza à l'URSS au cours de la présente campagne: "Bien que les ventes éventuelles de grain hors Commission par le secteur privé puissent être sans importance...une surveillance étroite sera exercée", ont ajouté les Ministres.

Les expéditions d'oléagineux destinées à l'URSS sont assujetties individuellement à un permis en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Le seigle et le maïs seront dorénavant assujettis également à cette exigence. Le gouvernement se propose, avec la collaboration de la Commission canadienne du blé et des négociants, de surveiller le commerce pour déceler toute irrégularité et d'exercer au besoin un contrôle aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du blé ou de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

MM. Mazankowski et Wise ont répété, comme l'avait déclaré le premier ministre, que les producteurs canadiens seraient indemnisés "des pertes de revenu qui peuvent légitimement être attribuées à des mesures prises par les gouvernements du Canada et des États-Unis".

L'Insta-Pulse, nouvel indicateur de pulsations cardiaques



Une société canadienne, Biosig Incorporé, a remporté la médaille d'argent au Salon international des inventeurs tenu à Genève (Suisse). La Société, dont le siège est à Montréal, a reçu cette récompense prestigieuse pour un indicateur de pulsations cardiaques qu'elle a mis au point: l'Insta-Pulse.

Il s'agit d'un instrument unique qui allie les techniques innovatrices d'ingénierie biomédicale à l'électronique des circuits intégrés d'avant-garde. L'Insta-Pulse a la forme d'un bâtonnet cylindrique de 27,5 centimètres de long, dont le diamètre mesure moins de 3,75 centi-

mètres et dont le poids ne dépasse pas 252 grammes.

Son utilisation est très simple. Il suffit de tenir les anneaux métalliques placés à chacun des bouts de l'indicateur; celui-ci affiche alors dans sa fenêtre, au moyen de trois chiffres placés au centre, le rythme cardiaque en battements par minute.

L'on peut aussi l'utiliser pour la surveillance du rythme cardiaque des animaux grâce à un matériel d'attache que l'on fixe au thorax de ceux-ci.

Le rythme cardiaque est un indice de la réaction de l'organisme à l'exercice, au stress, à la relaxation, à la fatigue, etc.

Subventions d'autodéveloppement aux coopératives du Nord

Cinquante coopératives du Nord et leurs deux fédérations (la Fédération des coopératives de l'Arctique canadien, qui regroupe les coopératives autochtones des Territoires-du-Nord-Ouest, et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec) recevront \$1 750 000 du gouvernement fédéral en contributions de développement économique et au-delà de \$6 millions en garanties de prêts bancaires.

Cette aide financière est accordée pour la troisième année dans le cadre d'un programme quinquennal d'autodéveloppement. Elle s'inscrit dans la politique du gouvernement qui vise à encourager les autochtones à participer pleinement et activement à l'expansion sociale et économique du Nord et à devenir autonomes. L'argent sert à développer les aptitudes des autochtones à la gestion, à mettre en oeuvre un système de planification financière et de gestion des stocks ainsi que des

méthodes de comptabilité, et à fournir un capital d'exploitation suffisant.

Les coopératives dont le chiffre d'affaires annuel est de \$24 millions se livrent à des activités commerciales telles que la vente au détail, la pêche, l'hôtellerie, la fabrication et la commercialisation d'objets d'art et d'artisanat, ainsi que la prestation de services municipaux. Elles sont la propriété des autochtones qui les exploitent et elles représentent le principal employeur du Nord, assurant ainsi un revenu à plus de 700 personnes.

Grâce aux salaires versés et aux achats de produits locaux tels que le poisson, les fourrures, les objets d'art et d'artisanat, les coopératives permettent maintenant aux membres des collectivités du Nord, de Tuktoyaktuk à Pangnirtung et de Grise Fiord à Poste-de-la-Baleine, de percevoir des revenus de l'ordre de \$7 millions par année.

Un parc historique québécois reçoit le prix d'Héritage Canada

Le parc historique de Pointe-du-Moulin a remporté l'automne dernier le Prix d'honneur national d'Héritage Canada. Le parc est situé dans l'île Perrot, à une vingtaine de kilomètres de Montréal.

Ce prix est attribué au ministère québécois des Affaires culturelles et à sa direction du Patrimoine ainsi qu'à la firme d'architectes Blouin, Blouin et Associés "pour la maîtrise et la fidélité de leur travail et pour leur judicieuse addition de bâtiments aux structures d'époque".

Le parc de Pointe-du-Moulin

Un moulin à vent, construit entre 1705 et 1708 par Joseph Trottier Des Ruisseaux, et la maison du meunier sont à l'origine de l'aménagement du parc historique de Pointe-du-Moulin.

En effet, à la suite d'une entente avec le gouvernement fédéral, le ministère québécois des Affaires culturelles s'était engagé à effectuer la restauration de ces bâtiments en raison de leur intérêt historique et architectural. Cependant, l'exiguïté du site en compromettrait la mise en valeur. Le Ministère fit donc l'acquisition des terrains adjacents afin d'y aménager un parc à l'intérieur duquel d'intégrité des bâtiments historiques serait préservée.

On trouve maintenant à Pointe-du-



Le moulin à vent de Pointe-du-Moulin.

Moulin un moulin dont le mécanisme a été reconstitué, la maison du meunier restaurée, un centre d'accueil, un café terrasse. Différents services et activités sont offerts aux visiteurs depuis l'ouverture du parc en juin 1979: exposition à caractère historique, comptoir d'objets d'artisanat, projection de films, interprétation de la technologie du début du XVIIIe siècle, visites guidées.

Nouvelle version de Canadiana

Canadiana (Microfiche) a été modifiée en profondeur et paraît maintenant sous la forme de registres et d'index. Le nouveau service de microfiches, qui est le prolongement de *Canadiana. Microfiche*, publiée par la Bibliothèque nationale du Canada depuis 1978, comprend plusieurs améliorations.

Canadiana. Microfiche reste une version COM (échelle de réduction 42:1) de la version imprimée de *Canadiana*, publiée mensuellement. Le contenu restera le même mais sera présenté sous une forme tout à fait différente. Les microfiches seront publiées 11 fois par an en deux registres contenant des notices bibliographiques complètes en séquences numériques distinctes. Le Registre 1 porte sur les éditions canadiennes et le Registre 2, sur les éditions étrangères d'intérêt canadien.

En général, les rubriques d'index seront suffisamment détaillées pour permet-

tre de faire une vérification bibliographique sans avoir à consulter les registres pour obtenir la description bibliographique complète du document. La nouvelle microfiche comportera également une colonne continue ou format "rouleau" compact et facile à lire et des notices analytiques distinctes dans les registres pour les collections de monographies et les ouvrages à plusieurs volumes énumérés jusqu'à présent dans les notes de dépouillement.

L'abonnement annuel à *Canadiana* (Microfiche) est toujours de \$80 au Canada et de \$96 à l'étranger (y compris la récapitulation annuelle). Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou mandat-poste établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les demandes de renseignements sur *Canadiana* (Microfiche), ainsi que les demandes d'abonnement et de réabonnement doivent être faites à l'adresse suivante: Division de la rédaction de *Canadiana*, direction du Catalogage, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0N4.

La culture des huîtres dans l'Île-du-Prince-Édouard

L'industrie des huîtres tient une grande place dans l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Les huîtres de l'Île, et surtout les huîtres Malpèque, jouissent d'une renommée internationale.

Depuis une dizaine d'années, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial surveillent de près les méthodes employées pour favoriser le frai de ces mollusques. Ce frai, pondu par la femelle et fertilisé par le mâle, flotte sur la surface de l'eau pendant plusieurs jours avant de s'attacher à un objet solide et propre, à une pierre ou une coquille, par exemple.

Au moment propice après le frai, on emploie le procédé suivant.

On suspend dans l'eau des plateaux ronds et minces de huit à dix pouces de diamètre, recouverts de ciment. Les naissains devenus larves s'y agrippent. Deux ans plus tard (ce sont alors des huîtres minuscules), on les retire du cercle pour les placer au fond des rivières où elles restent cinq ans.

Ce procédé de reproduction s'accomplit naturellement dans plusieurs rivières de la Province, notamment dans la rivière Hillsborough et ses affluents ainsi que dans celles qui se jettent dans le havre de Summerside. Ces rivières produisent chaque année environ les deux tiers des huîtres de l'Île.

Le frai se produit normalement au mois de juin ou lorsque la température de l'eau s'élève à 20 degrés Celsius. Aussitôt après le frai, c'est-à-dire vers la fin du mois d'août ou début septembre, on commence à fournir les marchés du Québec ou de l'Ontario. Les Québécois achètent à peu près 80 p. cent des huîtres et les autres provinces achètent le reste.

Les huîtres sont classées en quatre catégories afin de répondre aux demandes du marché.

L'année dernière, la production dépassait deux millions de livres ce qui représente une valeur de près d'un million de dollars. Cette année on prévoit une production plus élevée.

Comme il n'existe pas de grandes industries à l'Île-du-Prince-Édouard mais plutôt une série de petites industries, la culture des huîtres contribue d'une manière remarquable à l'économie de la province.

D'après un article publié dans *La Voix acadienne*.

La chronique des arts

Les Postes canadiennes et le centenaire de la Galerie nationale

Pour souligner le centenaire de la fondation de l'Académie royale des arts du Canada et de la Galerie nationale, les Postes canadiennes émettront quatre timbres (deux de 17 cents et deux de 35 cents) lors d'une cérémonie le 6 mars.

Trois modes d'expression artistique seront représentés sur les vignettes, soit la peinture, l'architecture et la sculpture.

Le premier des deux timbres de 35 cents reproduit un tableau de Lucius O'Brien intitulé *Lever de soleil sur le Saguenay*, qui fut l'une des premières peintures acquises par la Galerie nationale en 1880. Le second représente une oeuvre



de Thomas Fuller, dessin à la plume et aquarelle des premiers édifices du Parlement, achevés en 1865 et détruits par le feu en 1916. Fuller est devenu l'architecte en chef du ministère des Travaux publics en 1881.

Le tableau de Robert Harris intitulé *Une rencontre des commissaires d'école* est représenté sur le premier timbre de 17 cents; cette peinture, que certains considéraient comme la première oeuvre canadienne à thème féministe, a été achetée par la Galerie nationale en 1886. La sculpture intitulée *L'Inspiration*, reproduite sur le second timbre est une oeuvre en bronze de Louis-Philippe Hébert, déposée à la Galerie nationale en 1906.



Breve biographie des artistes

Lucius O'Brien (1832-1899) est né à Shanty Bay, dans le Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario). Il obtint un diplôme du Upper Canada College, devint ingénieur civil, et fit de la peinture en amateur pendant au moins 20 ans. A partir de 1872, il se consacra entièrement à la peinture. Il mit à profit ses talents de diplomate pour faciliter la fondation de l'Académie dont il devint le premier président.

Thomas Fuller (1822-1898) est né en Angleterre. Il immigra au Canada en 1857 et s'associa à Chilion Jones de Toronto. On leur doit la conception des premiers édifices du Parlement. En 1881, Fuller



devint l'architecte en chef du ministère des Travaux publics.

Robert Harris (1849-1919) est né au Pays de Galles. En 1856, il immigra à l'Île-du-Prince-Édouard avec ses parents. Son oeuvre *Les Pères de la Confédération* lui valut une renommée nationale.

Louis-Philippe Hébert (1850-1917), de descendance acadienne, est né dans l'Est du Canada. Il s'adonna à la sculpture dès l'âge de sept ans. Après avoir occupé divers emplois et servi dans la garde pontificale, il devint sculpteur. Son oeuvre la plus connue semble être le monument Maisonneuve à Montréal.

Maria Chapdelaine au théâtre

A l'occasion du centenaire de la naissance de Louis Hémon, le Cercle Molière de Saint-Boniface (Manitoba) a présenté, au début du mois, une adaptation pour la scène du célèbre roman *Maria Chapdelaine*.

L'adaptation était de Claude Dorge, la mise en scène de Roland Mahé, les décors et costumes de Karen Ryan, l'éclairage de Léo Lagassé et Georges Beaudry.

Lucie Grégoire-Auger tenait le rôle titre tandis que Michel Breton interprétait le rôle de Louis Hémon, personnage qui sert de guide et de narrateur tout au long de la pièce.

Le bras droit de Louis Hémon dans la production du Cercle Molière était le jeune violoneux de grand talent, Jule Roy.

Qui était Hémon?

Louis Hémon est né à Brest (Bretagne) en 1880 d'une famille d'universitaires. Après avoir terminé ses études de droit, il fit un long séjour en Angleterre où il écrivit deux romans.

Mais la civilisation pesait au jeune Hémon. Après avoir hésité entre l'Amérique du Sud, l'Australie et le Canada, il s'embarqua (octobre 1911) pour Montréal où il passa l'hiver. Il gagna ensuite le lac Saint-Jean, s'engagea comme garçon de ferme chez un pionnier de Péribonka, où il prit des notes pour son futur roman, et revint à Montréal pour y rédiger ce qui devint *Maria Chapdelaine*.

Au printemps de 1913, après avoir expédié son manuscrit à Paris, il se mit en route pour l'Ouest mais il fut tué, heurté par un train à Chapleau (Ontario). Il était âgé de 33 ans.

Remise du prix Jean-Béraud

L'écrivain Jacques Lamarche a reçu dernièrement le prix Jean-Béraud pour son livre *La Saison des feuilles mortes*, troisième tome de la série de la dynastie des Lanthier. Le jury du Prix est formé de membres ayant tous reçu le prix Jean-Béraud dans le passé.

Le quatrième tome, *La Saison des glaïeuls en fleurs*, devrait être publié prochainement au Cercle du livre de France, tandis qu'un autre ouvrage de Lamarche, sur la vie du sénateur Cyrille Vaillancourt, sera publié aux éditions de la Petite-Nation.

Nouvelles brèves

Le premier numéro d'un nouveau mensuel destiné aux collectivités francophones de pêcheurs des provinces de l'Atlantique devrait sortir bientôt. *Le Goéland* se vendra dans les kiosques (\$1) ou par abonnement (\$10 par an). Adresse: *Le Goéland*, B.P. 1030, Caraquet, Nouveau-Brunswick, Canada E0B 1K0.

Le ministre des Affaires culturelles du Québec a annoncé la création, à Québec, d'un "musée national d'art et de civilisation". Une branche du Musée sera centrée sur l'art, l'autre sur la civilisation québécoise; l'administration sera commune. Il s'agit d'une solution de compromis devant rallier les opposants au concept du "musée de l'homme d'ici".

D'après une enquête menée auprès des consommateurs de deux villes où l'on utilise le système métrique pour la vente des fruits, des légumes et de la viande, ce système est rejeté par la majorité des consommateurs. L'enquête a été menée à Peterborough (Ontario) et Sherbrooke (Québec).

La technique de dispersion de la matière grasse à basse pression, découverte récemment par des chercheurs d'Agriculture Canada, permettrait d'améliorer la rentabilité de la production du veau. Des expériences ont montré que des veaux nouveaux-nés nourris d'un substitut du lait renfermant 40 p. cent de matière grasse ont affiché un taux de croissance de 0,4 à 0,5 kilo par jour, soit le double du taux de croissance des veaux qui reçoivent la même ration de substitut du lait homogénéisé.

Un jeune garçon de Vancouver qui, il y a quelques semaines, avait été poignardé dans la rue par un déséquilibré, est à présent le plus heureux des enfants. Cory Gurnsey avait surtout été bouleversé parce que son chandail de hockey, le même que celui de Guy Lafleur, avait été abîmé lors de l'accident. Le célèbre ailier

droit de l'équipe des Canadiens de Montréal ayant eu vent des malheurs de Cory, lui en a fait parvenir un autre et lui a promis de lui donner son propre chandail à la fin de la saison de hockey. Cory a aussi reçu une photo autographiée de Guy Lafleur lequel lui a même téléphoné à l'hôpital.

Ken Read, skieur de Calgary, s'est hissé au quatrième rang du classement général de la Coupe du monde de ski alpin, le 19 janvier, en terminant deuxième la descente du Lauberhorn, à Wengen (Suisse). Il a été battu de deux centièmes de secondes par le Suisse Peter Mueller.

De la neige est tombée à Montréal peu de temps après que le chef de la réserve indienne de Caughnawaga et ses braves

aient exécuté une "danse de la neige" dans le centre de la ville. Avaient-ils écouté le bulletin météorologique? Les incantations ont-elles été exaucées? Mystère.

La compagnie de téléphone Bell Canada célébrera le 29 avril son centième anniversaire.

Drôle d'hiver. Un habitant de Hull (Québec) a entaillé ses érables et recueilli de la sève le 19 janvier.

Le Centre de recherches appliquées aux sciences de l'alimentation de l'Université du Québec à Montréal expérimente actuellement un procédé de conservation des pommes sous atmosphère contrôlée. L'expérience se fait aux environs de Montréal, dans la région des Deux-Montagnes.

Le vitrail de père en fils



M. Andrew McCausland s'apprête à restaurer la verrière qui coiffe le dôme d'un ancien édifice de la Banque de Montréal à Toronto. La verrière a été exécutée par l'arrière-grand-père de M. McCausland qui a fondé, en 1856, une entreprise spécialisée dans le vitrail. L'entreprise existe toujours: c'est, en fait, la plus ancienne manufacture de verre teinté d'Amérique du Nord. Elle emploie une douzaine de personnes. La verrière de la Banque de Montréal pèse autour de deux tonnes. A l'époque, elle avait demandé deux mois de travail et avait coûté \$1 500. Sa valeur actuelle est d'environ \$80 000. Le Droit.

Nouvelles... (suite de la page 4)

Ares, écrivain (Québec); — M. Gordon Bell, fondateur et président de l'Institut Donwood, hôpital public pour personnes ayant des problèmes liés à l'alcool et à la drogue; — Mme Carrie Best, philanthrope oeuvrant pour aider les défavorisés; — M. Roger Charbonneau, ancien professeur et directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal; — M. Robert De Coster, ancien président et fondateur de la Régie de l'assurance automobile du Québec; — Mme Ellen Louks Fairclough, première femme ministre au gouvernement fédéral; — M. Gilbert Finn, président de l'Assomption, compagnie Mutuelle d'assurance-vie; — Mme Barbara Frum, journaliste et personnalité de la radio; — M. Serge Garant, compositeur de musique et chef d'orchestre; — Mme Reva Gerstein, psychologue et éducatrice; — Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal; — colonel Hugues Lapointe, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec; — M. John Vernor Mills, directeur général de Composers, Authors and Publishers Association of Canada Ltd.; — M. Gordon Pinsent, acteur et écrivain; — M. Harold Renouf, président de la Commission de lutte contre l'inflation; — M. Robert Stewart, président de l'Association internationale des sciences physiques de l'Océan; — Me Jacques Viau, avocat, ex-président de l'Association du barreau canadien; — M. Ronald L. Watts, directeur et vice-chancelier de l'Université Queen's de Kingston; — M. Percy Williams, ancien sprinter olympique, gagnant de deux médailles d'or.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.